

ATELIER ARTS PLASTIQUES DU MERCREDI APRÈS-MIDI

Le dispositif d'accompagnement éducatif prévu dans la circulaire du 5 juin 2008 dans les établissements du système éducatif français offre aux élèves la possibilité d'accéder **gratuitement** à un atelier d'arts plastiques: « **pratique artistique et culturelle dans le cadre de l'accompagnement éducatif** ».

Cet atelier Arts Plastiques est destiné aux élèves de 3^{ème} et de 4^{ème}. Il se déroule les mercredis après-midi de 14h05 à 16h05 à partir du **17 Septembre 2014**. Il a pour objectif :

- d'ouvrir les élèves à la diversité des expressions artistiques par une **approche pratique et critique**
- de leur faire découvrir des perspectives sur leur **environnement culturel**
- de leur proposer de nouvelles possibilités d'**expression artistique**
- de développer des **situations d'échanges et de débats** sur les réalisations
- de les sensibiliser aux **métiers liés au monde de l'art et de la culture**
- d'**évaluer leur goût** pour cette matière avant de s'engager éventuellement dans l'option au lycée.

Outre la mise à niveau personnalisée et l'assistance dans l'élaboration de projets personnels, l'atelier repose sur un projet annuel menant les élèves à s'engager dans la conception, réalisation, médiatisation et exposition de leurs productions (installation, film, site web, tag...).

L'atelier ne fait l'objet d'aucun travail à la maison ni d'aucune évaluation trimestrielle. L'inscription via la fiche navette est définitive et l'élève s'engage à être assidu à l'atelier **toute l'année scolaire**.